



Ref Communiqué du 6 mars 2018  
De Fédération Interco CFDT  
Mots clés Justice, sens et efficacité des peines, dialogue social  
Sujet Cinq chantiers de la justice

### Début du communiqué

---

Paris, le 6 mars 2018

Il a été indiqué hier soir par le cabinet de la ministre de la Justice aux organisations syndicales que les textes préparés par le gouvernement pour la réforme de la justice leur seront diffusés le 7 mars 2018 au soir et que la ministre les recevrait le 16 mars pour recueillir leur avis sur les projets.

Parallèlement, le Président de la République annonce aujourd'hui les choix faits pour le chantier "le sens et l'efficacité des peines" et le projet de loi finalisé sera transmis au Conseil d'Etat le 15 mars.

Après avoir organisé des pseudo consultations sans jamais nous donner connaissance des projets de texte précis, la ministre de la Justice tente le coup de force en nous proposant de nous entendre le jour où tout sera déjà joué.

De ce fait, la CFDT ne se rendra pas au rendez-vous fixé par la ministre, le lendemain du dépôt du texte devant le Conseil d'Etat. Ce mépris vis-à-vis des représentants des personnels n'est qu'une manoeuvre pour réduire au silence toute critique des projets en cours.

### Fin du communiqué

Contact presse : Ingrid François, secrétaire nationale CFDT-Interco - 06 42 87 56 37

*La fédération nationale Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 71 000 adhérents.  
Secrétaire générale : Claire Le Calonnec  
Chargé de communication : Thierry Duboc*

**Fédération Interco CFDT - 47,49 avenue Simon Bolivar - 75950 Paris cedex 19**